

12^{ème} CONCOURS DE L'AGGLOMERATION DE ROISSY PAYS DE FRANCE

Pour notre 12ème concours, les thèmes étaient cette année « Les marques du temps » pour le Noir et blanc et « Mon endroit préféré » pour la couleur.

Nous avons reçu 338 photos, envoyées par 87 auteurs français.

11 photo-clubs ont participé.

L'exposition a eu lieu du Samedi 6 au Dimanche 14 avril à l'espace culturel Bernard DAGUE, où 216 photos étaient exposées.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 06 avril en présence de M. Jean Marie Fossier, maire de Louvres, de Mme Nathalie Caillard maire adjointe chargée de la culture à Louvres.

La remise des prix a eu lieu le dimanche 14 avril à 17h en présence de M. Jean Marie Fossier, maire de Louvres.

Nous adressons un grand merci à tous les participants du concours, à nos six juges, aux membres de l'APAL, à la Mairie de Louvres, aux services techniques de la ville, au personnel de l'Espace culturel et bien sûr à tous nos visiteurs.

A l'année prochaine pour notre 13ème concours.

Avec les thèmes suivants

Noir & Blanc : « Perspective(s) »

Couleur : « Insecte(s) »

PROCEDURE DE VOTE POUR LE NOIR ET BLANC

« Les marques du temps »

**Le jugement s'est déroulé le samedi 2 mars 2019
dans la salle Violetta.**

Le jury était composé de :

- Monsieur Michel Martin

- Madame Gilliane Coupel

- Monsieur Dominique Ponsard

**164 photos ont été présentées au jury. Pas de
photos hors thème, mais 1 photo hors concours
a été retirée.**

**Les photos restantes ont été notées par chaque
juge. La note minimale était de 7 et la note
maximale de 20.**

Les 106 premières photos ont été exposées.

PALMARES :

1er prix : 100 €

Mme Odile Troadec

IPC 50

Photo N°1099

« L'heure à l'ancienne »



2ème prix : 65 €

M. Nicolas Cohen

PC Bouffemont

Photo N° 1121

« Nous n'oublierons pas »



3ème PRIX : 35 €

M.Erick Schwind

Individuel

Photo n° 1004

« Vestiges du passé »

PROCEDURE DE VOTE POUR LA COULEUR

« Mon endroit préféré »

Le jugement s'est déroulé le dimanche 3 mars 2019 dans la salle Violetta.

Le jury était composé de :

- **Madame Gilliane Coupel**
- **Monsieur Thierry Mongard**
- **Monsieur Michel Martin**

**174 photos ont été présentées au jury.
7 photos hors thème et 8 photos hors concours
ont été retirées.**

**Les photos restantes ont été notées par
chaque juge. La note minimale était de 7 et la
note maximale de 20.**

Les 110 premières photos ont été exposées

PALMARES

**1er prix : 100 €
M. Hervé Martin
PC Chartres Objectif
Photo N° 2010
« Givre à Ecluzelles 2 »**



**2ème prix : 65€
M. François Gassian
PC GPPR ROYAN
Photo N° 2051
« Nabib 2 »**

**3ème prix : 35 €
Mme Odile Troadec
IPC 50
Photo n° 2112
« Mirages »**



Parmi nos visiteurs, 85 personnes ont voté pour décerner le prix du public dans les deux catégories :

Pour le Noir & Blanc :

M Dupont

PC GPPR ROYAN

avec la photo n° 1037

« Entraide »

Votes: 7



Pour la Couleur :

M. Theo Olejnik

Individuel

avec la photo n° 2153

« Haute montagne »

votes : 6

